
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 6 septembre 2022

Emission réussie d'un premier « emprunt vert » pour les tpg

Les Transports publics genevois (tpg) ont émis avec succès une « obligation verte ». Il s'agit du premier « green bond » lancé par un établissement public autonome en Suisse. Cette levée de fonds financera l'électrification de leur flotte. Elle permettra aux tpg de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

C'est une première pour un établissement public autonome en Suisse : les Transports publics genevois (tpg) ont procédé le jeudi 1^{er} septembre 2022 à l'émission d'une obligation « verte », appelée également « green bond ». Ils ont levé à cette occasion 100 millions de francs à 12 ans (coupon 2.0375%) pour financer l'électrification de leur parc de véhicules. « En ligne avec le plan Climat cantonal établi par le Conseil d'Etat genevois, nous avons pour objectif d'exploiter une flotte 100% électrique, basée sur une énergie renouvelable, à l'horizon 2030 », a indiqué Denis Berdoz, directeur général des tpg.

Le succès de cette souscription témoigne à la fois de la qualité de l'émetteur - les tpg bénéficient d'une garantie de l'Etat de Genève (notation de Standard & Poor's : AA-) - et de l'intérêt des investisseurs pour ce type d'instrument. Les « obligations vertes » financent des réalisations respectueuses de différents principes-clés (Green Bonds Principles) élaborés à l'échelle internationale. Ces projets doivent avoir un impact favorable sur l'environnement et contribuer à la transition énergétique. Ils sont en l'occurrence conformes aux objectifs de développement durable n°11 (villes et communautés durables) et n°13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) des Nations-Unies.

Concrètement, l'emprunt levé par les tpg financera l'acquisition de trams et de bus électriques (e-bus). En effet, il s'agira pour les tpg d'assurer ces prochaines années l'exploitation de la nouvelle ligne de tram planifiée en direction du Grand-Saconnex et de Ferney-Voltaire, ainsi que d'accompagner les extensions prévues jusqu'à la zone industrielle de Plan-les-Ouates, Saint-Julien-en-Genevois et Annemasse-Glières. Cette évolution du réseau correspond à la planification décidée par l'Etat de Genève. Quant aux e-bus, ils remplaceront à partir de 2025 les actuels bus à traction thermique (diesel) qui arrivent en fin de vie. A titre d'illustration, les bus électriques TOSA en exploitation sur la ligne 23 du réseau des tpg ont évité l'émission de plus de 70 tonnes de CO₂ depuis leur mise en service en 2018.

Une société indépendante a été mandatée pour évaluer la conformité de l'emprunt contracté par les tpg aux principes-clés des « obligations vertes ». Un contrôle régulier de l'utilisation des fonds levés, conformément aux engagements pris par les tpg, sera effectué par la suite. Pour la population de l'agglomération genevoise, les bénéfices environnementaux attendus sont à la fois une amélioration de la qualité de l'air et une limitation des nuisances sonores.

La décarbonation de la flotte des tpg, conforme à leur stratégie d'entreprise CAP 2030, représente ainsi une étape supplémentaire vers une mobilité durable. Leur contribution aux objectifs de développement durable des Nations-Unies (ODD) ne se limite cependant pas à cette seule mesure. Les tpg sont engagés en effet par toute une série d'actions concrètes relatives aussi bien à la gestion durable des ressources d'eau, à l'optimisation énergétique des bâtiments qu'à la formation.

Pour plus d'informations : [financement durable](#)

Pour de plus amples informations au sein des Transports publics genevois (tpg) :

François Mutter, porte-parole des tpg

+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - mutter.francois@tpg.ch